**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 91 (1946)

Heft: 4

**Artikel:** Quelques notes sur les points essentiels de notre défense nationale

**Autor:** Montfort

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-342314

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse:
1 an fr. 12.—; 6 mois fr. 7.—
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Pour l'Etranger : 1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.— 3 mois fr. 5.—

Prix du numéro : fr. 1.50.

RÉDACTION: Colonel-brigadier Roger Masson.

ADMINISTRATION: Av. de la Gare 33, Lausanne. Tél. 3 36 33. Chèq. post. II. 5209

ANNONCES: Société de l'Annuaire Vaudois S. A., Rue de la Tour 8, Lausanne

# Quelques notes sur les points essentiels de notre défense nationale

Tout ce qui n'est pas nécessaire est nuisible. (Talleyrand.)

En un temps où l'horizon politique mondial est troublant, sinon inquiétant, notre situation est caractérisée par un budget militaire très restreint — si l'on tient compte des exigences d'une armée qui doit être modernisée — et par la suppression des cours de répétition pour l'année 1946.

Il est donc évident qu'il faut, plus que jamais, que nous mettions l'accent sur ce qui est absolument indispensable à notre défense nationale, en ce qui concerne « l'activité » (emploi du temps), l'organisation des troupes, le matériel et l'instruction.

A propos de *l'activité* de nos cadres, qu'il s'agisse des cadres et des «bureaux» permanents, à tous les échelons, ou de l'activité hors service des commandants de troupe, il ne convient pas de perdre son temps à des questions accessoires — qu'il serait facile mais déplacé de signaler — mais bien de consacrer toutes les minutes disponibles à la préparation à la guerre où nous «plafonnons» depuis un temps appréciable, et en tout cas depuis les dernières années du service actif.

Pour se préparer à la guerre, il faut d'abord se représenter ce drame, plus que jamais «effrayant et passionné», à la

lumière des enseignements des dernières campagnes et en tenant compte des moyens de combat les plus récents 1.

Etant donné le temps limité dont nous disposons — du fait de notre activité civile ou parce que la guerre peut éclater dans un délai très court — toute notre activité militaire doit être uniquement et directement consacrée à la préparation à la guerre.

Dans un livre paru vers 1914<sup>2</sup>, un officier s'exprime ainsi: « Ma profession n'est ni de haïr ni d'aimer la guerre, mais de me tenir prêt à la faire. » — Il ne saurait y avoir de formule plus saisissante et plus exacte, pour nous soldats.

Au point de vue organisation des troupes, lorsqu'une autorité responsable aura fixé notre doctrine stratégique et tactique, il faudra adapter l'organisation de 1938, sans la bouleverser inutilement, aux circonstances du moment, aux idées et aux moyens du jour.

La question des zones d'action et des effectifs indispensables devra être examinée de près 3. A tout prix, on devra trouver les hommes nécessaires et, sans s'arrêter à des considérations de sentiment, on n'hésitera pas à supprimer les unités plus ou moins « spéciales » et même les corps de troupes dont on doit ou peut se passer. Quand un particulier n'est pas en mesure de se procurer ce qui lui est nécessaire pour vivre, il n'achète pas ou ne devrait pas acheter du superflu!

Les anciens Suisses avaient su mieux que nous porter l'effort sur les moyens qui leur étaient indispensables. Ils n'ont jamais cherché à imiter leurs voisins, en créant une troupe à cheval, par exemple, qu'ils ne pouvaient pas entretenir et dont les effectifs, forcément réduits, n'auraient joué aucun rôle dans l'ensemble de la lutte. Ce qui ne les a pas empêchés d'anéantir la chevalerie autrichienne à Morgarten, en luttant à un contre dix. Mais, évidemment, à ce moment-là on ne

 <sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Il faudra, tout d'abord, bien se pénétrer que notre ennemi N° 1 sera l'avion et notre ennemi N° 2 l'engin blindé.
 <sup>2</sup> Juste Lobel, Alsacien.
 <sup>3</sup> Pendant la période de 1941 à 1945, nous l'avons échappé belle, car, dans certains secteurs, les fronts étaient absolument disproportionnés par rapport aux missions et aux moyens.

croyait pas encore que l'armée suisse pouvait se battre partout et l'on ne recherchait pas la bataille sur le plateau d'Echallens!

Il faut donc revoir attentivement et comme à la loupe notre ordre de bataille, élaguer toutes les branches inutiles, gourmandes, non rentables, et — dans un petit pays montagneux, pauvre militairement comme est le nôtre — porter l'accent, même avec exagération, sur l'infanterie, la défense contre les engins blindés, l'artillerie, la D. C. A.

Une fois ces décisions prises, la question du *matériel* est facile à résoudre, si l'on veut bien se rappeler que le mieux est l'ennemi du bien. L'effort sera d'abord porté sur les armes nécessaires à la D. C. A. et à la lutte antichars. Tout sera ensuite mis en œuvre pour suppléer à la faiblesse de nos effectifs, en augmentant le plus possible la puissance du feu. L'introduction du fusil d'assaut (Sturmgewehr) automatique dans l'infanterie, en remplacement du mousqueton 31, paraît indispensable et normale dans une armée peu nombreuse et qui a été la première, et pour ces mêmes motifs, à introduire le fusil à répétition et la mitrailleuse.

Quant à l'artillerie, sous l'impulsion de chefs acquis aux idées nouvelles, elle a commencé déjà à moderniser son armement. Le point noir est encore la traction hippomobile ; à cause de l'aviation ennemie — est-il nécessaire de le dire — il ne saurait être question d'utiliser encore, dans une arme si importante, un moyen aussi aléatoire. L'introduction d'obusfusées pourrait être envisagée.

Reste la question *instruction*, dont le but *unique*, dans le sens le plus exclusif du mot, doit être la préparation à la guerre.

S'il faut tout d'abord partir de l'idée qu'il n'est pas possible, pour le moment du moins, d'augmenter la durée des services d'instruction, je ne suis pas certain du tout qu'il n'y ait pas encore du temps perdu, du temps à récupérer, dans les écoles de recrues, de sous-officiers et d'officiers. Là encore, il faut laisser tomber, sans regrets inutiles, tout ce qui n'est pas vraiment indispensable.

Par exemple, dans chacune des écoles ci-dessus, on peut

gagner du temps en limitant vraiment le drill à la position normale et au maniement d'arme, en supprimant ce procédé d'éducation dans la charge, le retrait des cartouches, les positions du tireur, les mouvements du tir, le salut. En réduisant les exigences à ce qui est nécessaire et en ne travaillant plus ces mouvements en vue de *l'inspection*, il y a 50 heures de travail à gagner dans une école de recrues d'infanterie.

Ces 50 heures pourront être utilisées à des exercices concernant le lancement de grenades (chargées), l'emploi des mines de tous genres et des explosifs, au combat rapproché contre les chars, à la pratique des moyens incendiaires et au maniement du lance-flammes. Toutes ces choses sont fort bien décrites dans les règlements, mais ne sont pas, ou pas assez, exercées dans les écoles. On n'aura en tout cas pas le temps de les apprendre dans les cours de répétition; tout au plus trouvera-t-on alors le temps de les répéter. Il s'agit là de moyens de combat normaux pour toute infanterie et il ne saurait être question de les laisser à l'usage particulier des grenadiers.

Enfin l'instruction devra faire vraiment de notre terrain un allié, un ami et non plus un adversaire. Nos moyens, qui seront toujours réduits, en matériel comme en effectifs, ne nous permettent plus, s'ils nous ont jamais permis de le faire, sauf dans les manœuvres, d'accepter la bataille dans n'importe quel terrain.

Il suffit d'ouvrir un livre d'histoire pour constater que les nombreuses batailles que nos ancêtres ont livrées ne se sont pas déroulées n'importe où. Il serait trop facile, mais fastidieux, d'en établir une liste suggestive.

La préparation à la guerre, l'instruction pour le combat, doit donc se dérouler dans des terrains défavorables à l'aviation et aux engins blindés de l'ennemi.

Privée de l'appui, ou tout au moins de l'appui total, de ces deux armes qui lui est devenu indispensable, l'infanterie ennemie, aidée comme la nôtre de sa seule artillerie, se sentira en état d'infériorité en face de notre infanterie.

Malgré le désir trop répandu ou la mauvaise habitude prise

dans nos manœuvres de vouloir copier l'étranger, jouer à la grande armée en miniature, il nous faut rester modestes — « humbles et fiers » — dans nos prétentions ; c'est le seul moyen d'obtenir un résultat satisfaisant dans une lutte contre un adversaire qui serait très supérieur.

Le S. C. 1927 disait déjà: « La présente instruction est basée sur l'hypothèse d'un ennemi supérieur en nombre (Introduction). L'envahisseur cherchera à tirer parti de sa supériorité numérique et matérielle... (art. 2). Pour livrer des combats décisifs il faudra choisir, en principe, des terrains et des situations qui empêcheront l'ennemi d'utiliser sa supériorité numérique ou, du moins, s'opposeront à la mise en œuvre, à plein rendement et en temps utile, de son artillerie, de ses chars de combat et de ses avions (art. 5). »

Mais jamais ces principes excellents n'ont été appliqués intégralement dans nos manœuvres. Tout au plus l'ont-ils été dans les écoles théoriques, et encore. De la théorie, où nous sommes en général assez d'accord, à la pratique, où le gros reste dans l'ornière, il y a un abîme.

## CONCLUSION.

Il convient de terminer. J'ai déjà trop développé de simples notes qui ne sont que des vérités élémentaires, presque des lapalissades.

Quelle que soit la situation, nous pourrons toujours remplir notre mission honorablement, à condition que, dans tous les domaines de la préparation à la guerre et de la conduite même des opérations, des grandes comme des petites, nous ayons le sens des possibilités. Et que, laissant résolument de côté ce qui n'est pas dans nos moyens et ce qui n'est pas strictement nécessaire, nous portions vraiment l'effort le plus complet, le plus sincère et le plus désintéressé, au point de vue budgétaire, effectifs, matériel, stratégique, tactique, instruction, temps disponible, sur ce qui est vraiment *indispensable* à notre défense nationale.

Colonel-divisionnaire MONTFORT.